

Image not found or type unknown



Naturalisation par decret

Par **Man45**, le **14/06/2014** à **14:46**

Bonjour , j'aimerais avoir vos avis, je suis arrivé en France en 2009 en tant qu'étudiant j'ai obtenu deux licences et un Master 2 en finance. Depuis 2011 j'ai effectué mes études en alternance dans le secteur bancaire suite à cela j'ai obtenu un cdi dans le secteur bancaire depuis 2013 j'ai pu changer mon statut et j'aimerais demander la nationalité française mais je sais pas si c'est trop tôt sachant que je remplis les 5 ans de présence et que j'ai un cdi depuis 1 an. une dernière question est ce que le fait d'être fiché banque de france on peut être ajourné?